



Formation

Accompagner les personnes dans leur recours DALO

Vendredi 29 septembre 2017



Auvergne-Rhône-Alpes

Une journée de formation professionnelle est proposée par la Fapil Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette journée a d'une part vocation à acquérir les connaissances nécessaires à l'accompagnement des personnes dans leur recours au DALO et de favoriser les échanges de pratiques.

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

- Interventions théoriques et pratiques
- Echanges de pratiques et études de cas proposés par les formateurs et les participants

PERSONNES CONCERNÉE

- Responsables de structures
- Intervenants sociaux

INTERVENANT-ES

- Julie CLAUZIER, juriste Alpil
- Juliette LAHEMADE, chargée de projet Alpil
- Louis LEVEQUE, président de la Commission de médiation DALO du Rhône



alpil
action
pour l'insertion
par le logement

POUR VOUS INSCRIRE, CLIQUER ICI.

ou

ENVOYER UN MAIL à contact@fapil-rhonealpes.org

DEROULEMENT DU STAGE

Durée :1 journée.

Date :le 29 Septembre 2017

Lieu : 26 rue des Capucins ALPIL - 69001 LYON

Coût : 175 € par stagiaire repas compris pour les adhérents Fapil

250 € par stagiaire, repas compris pour les non-adhérents Fapil

Organisme de formation n° : 82 690 877 769

Programme 29 septembre 2017

9h : Accueil des participants

- Présentation des intervenants et du déroulé de la journée

9h15 : La loi DALO et le sens de l'action

- Contexte d'adoption de la loi DALO du 5 mars 2007
- Comité de suivi de la mise en œuvre de la loi
- Actualités et chiffres du DALO
- Sens de la loi
- Rôle des intervenants sociaux dans l'accompagnement des requérants

10h15 - Pause

10h30 : La procédure du recours DALO et la reconnaissance du caractère prioritaire et urgent de la demande de logement/hébergement au titre de la loi DALO

- Les critères de recevabilité
- La condition de régularité et de permanence de séjour pour les étrangers
- La commission de médiation : rôle, composition fonctionnement
- L'appréciation de l'urgence de la situation par la comed (éligibilité au DALO)

Intervention en binôme avec Louis Lévêque, président de la Commission de médiation du Rhône

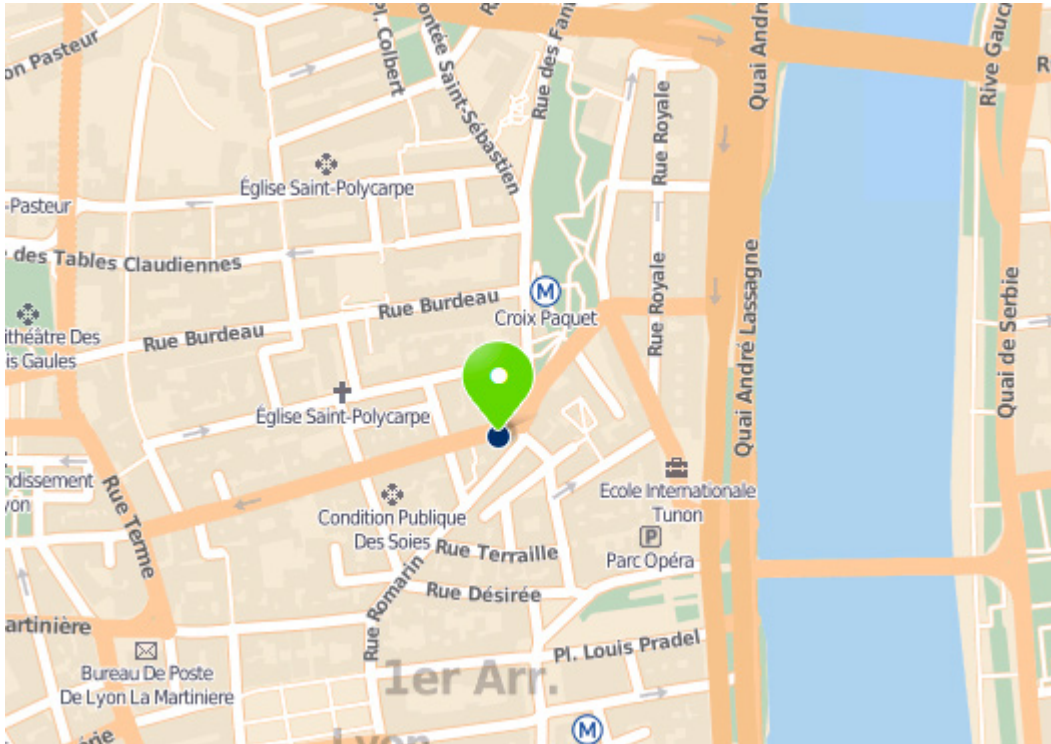
13h - Pause déjeuner

14h : Le recours DALO en pratique : saisine de la comed, obligation de relogement du préfet, contestation de la décision de la comed

- Engager un recours DALO amiable (formulaire, pièces justificatives, accompagnement)
- Décision de la comed et effets : obligation de relogement du préfet et accompagnement social
- Contester la décision de la comed
- Cas pratiques

Chaque participant se verra remettre un « kit Dalo » avec des outils et documents ressources pour accompagner les personnes dans le recours DALO (textes de loi, fiches pratiques, manuel, guide des bonnes pratiques, fiches de signalement au comité de suivi, etc.).

Comment venir ...



Accès Métro C - arrêt Croix Paquet

Entrée 26 rue des capucins, Lyon 1er, Sonnez à ALPIL, accès au 2em étage

POUR VOUS INSCRIRE, CLIQUER ICI ou
ENVOYER UN MAIL à contact@fapil-rhonealpes.org

Le chèque de règlement, sera à retourner au plus tard le jour de la formation, et avant à :

Fapil Auvergne-Rhône-Alpes
9 rue Mathieu Varille
69007 Lyon

Le chèque doit être libellé à l'ordre de la Fapil Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour la prise en charge de cette journée de formation, nous vous invitons à solliciter votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)

Pour tout renseignement complémentaire :

04 78 72 64 49 - contact@fapil-rhonealpes.org